



REVUE DE PRESSE 2021- 2022

CALACS AGRESSION ESTRIE



Le combat d'une survivante d'exploitation sexuelle de Sherbrooke contre l'aide sociale



Isabelle Simpson a été victime d'exploitation sexuelle et de fraude de la part de son proxénète.

PHOTO : RADIO-CANADA

7 avril 2021

Pendant des mois, Isabelle Simpson a vu son chèque d'aide sociale amputé de plusieurs centaines de dollars afin qu'elle rembourse une dette envers le gouvernement. Une dette qui n'était pas la sienne, de surcroît, parce qu'elle avait été causée par son proxénète, à son insu.

Isabelle Simpson se présente comme une guerrière lorsqu'elle raconte son histoire lors d'une conférence de presse, mercredi, à Sherbrooke. Une histoire qui remonte à 2016, alors qu'elle vit sous le contrôle de son proxénète.

Pendant deux ans, ce dernier abuse physiquement et psychologiquement d'elle. Il dépose l'argent qu'elle perçoit en se prostituant dans le compte bancaire de celle-ci, mais sans jamais qu'elle ne le sache puisqu'elle n'avait plus accès à sa carte de guichet et n'avait pas accès à son compte. Cependant, Isabelle Simpson perçoit également de l'aide sociale, ce qui ne lui permet pas, techniquement, de faire des gains financiers.

Sans le savoir, elle accumule donc une dette envers l'aide sociale, qui correspond aux chèques d'assistance et à ses revenus de « travail. »

Une dette injuste

Le jour où Isabelle Simpson alerte les autorités pour obtenir de l'aide, son proxénète est arrêté et plaide coupable à onze chefs d'accusation. Mais au cours de la démarche, la situation se retourne contre elle. La cour exige qu'elle rembourse sa dette au gouvernement.

Malgré un jugement de la cour qui confirme la culpabilité de ses gestes à mon égard, je me suis retrouvée obligée de rembourser 14 200 dollars, plus intérêts, à l'aide sociale.

Une citation de :Isabelle Simpson

Pendant des mois, l'aide sociale lui retire automatiquement 260 dollars sur son versement mensuel de 648 dollars. Elle doit donc survivre avec moins de 400 dollars par mois, un montant insuffisant pour couvrir ses dépenses, ce qui l'oblige à poursuivre la prostitution.

J'ai eu l'impression de passer d'un pimp à un autre. Ça n'a fait qu'empirer, parce que j'ai dû continuer, et en plus, faire plus de clients.

Une citation de :Isabelle Simpson

Une dette effacée, mais non remboursée

Depuis quatre ans, Isabelle Simpson se bat contre l'aide sociale, avec le soutien des organismes L'Action Plus de Sherbrooke et le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Agression Estrie.

Le groupe a réussi à obtenir l'appui de la députée solidaire de Sherbrooke, Christine Labrie, et de la députée Christine St-Pierre, ex-vice-présidente de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Les deux élues ont fait pression auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, qui a finalement utilisé son pouvoir discrétionnaire pour effacer la dette restante de Madame Simpson, un montant d'environ 8000 dollars.

Cependant, même si ce dernier aurait reconnu qu'il s'agissait d'une erreur, il n'a toujours pas accepté de rembourser Isabelle Simpson. Celle-ci demande exige toutefois d'être remboursée jusqu'à la dernière *centne*.

Une réaction à la pauvreté

Isabelle Simpson soutient que l'aide sociale a contribué à la violence qui lui a été faite. Selon le CALACS Agression Estrie, il n'existe aucune jurisprudence en lien avec une situation similaire, et elle soutient que le gouvernement aurait peur de créer un précédent en agissant de la sorte.

La députée Christine Labrie souhaite quant à elle qu'une réforme de l'aide sociale soit faite au Québec, puisque les faibles montants versés par l'aide sociale encouragent, selon elle, de nombreuses personnes à trouver des sources de revenus comme la vente de services sexuels.

Ça m'a vraiment choquée que ce soit à ce point là une banalité, pour les femmes, de vendre des services sexuels, pour arriver financièrement quand on vit de l'aide sociale, explique Christine Labrie.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1782843/combat-exploitation-sexuelle-aide-sociale-dette-proxeneté>



20 avril 2021 3h00 Mis à jour à 10h12

Il y a un revers au success story sur Onlyfans

« Pour chaque histoire où une femme semble réussir en faisant beaucoup d'argent sur un site comme OnlyFans, il y a des dizaines et des centaines d'autres histoires d'horreur. »

Invitée à réagir aux exemples de jeunes femmes québécoises comme a raconté récemment une finissante de l'UQAM qui récoltent des sommes d'argent impressionnantes sur le site OnlyFans, Marie-Michèle Whitlock du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuelles en Estrie (CALACS — Agression Estrie) rappelle qu'il y a un revers à cette médaille.

Sur le plateau de *Tout le monde en parle*, Hélène Boudreau, l'étudiante poursuivie par l'UQAM pour avoir montré sa poitrine sur sa photo de finissante et l'avoir diffusée en ligne, a affirmé gagner près de 100 000\$ sur le site OnlyFans.

« Il faut se questionner sur le consentement de certaines autres femmes. Il y a de nombreuses adolescentes de Sherbrooke et d'ailleurs au Québec qui publient des photos et des vidéos nues d'elles sur ce site », confirme Mme Whitlock qui peut citer des exemples concrets.

Selon le Code criminel, ce type d'image correspond à la définition de la pornographie juvénile tant pour accéder à ces images que pour les produire ou les distribuer, même si la personne mineure est consentante. La peine minimale pour les adultes comporte des peines de prison fermes.

« C'est aussi un important lieu pour le recrutement pour les proxénètes. C'est plus facile d'aller chercher des adolescentes sur ce site alors qu'elles posent déjà nues que d'aller dans les cours d'école. Il y a des recruteurs pour la prostitution dans l'ensemble des réseaux sociaux et particulièrement sur ce type de site », dénonce Marie-Michèle Whitlock.

OnlyFans est un site d'abonnement en ligne où les utilisateurs doivent payer une somme mensuelle et où ceux qui y publient du contenu sont rémunérés en fonction

de leur popularité. Le site n'est pas dédié à la pornographie, mais de nombreuses images de nudité y sont publiées.

Marie-Michèle Whitlock du CALACS rappelle que la pandémie de la COVID-19 a modifié le marché de la prostitution.

« Les proxénètes ont vu leurs revenus baisser de façon importante. Des sites comme OnlyFans constituent un endroit où ils peuvent encore faire de l'argent en exploitant les femmes sous leur emprise. Ce site fait bel et bien partie de l'industrie du sexe et de la pornographie. Nous n'entendons jamais parler de celles qui doivent publier des photos et des vidéos sans leur consentement, pas plus des femmes dans les films pornographiques qui se font agresser sexuellement. Il n'est possible de rien valider en ce sens » « signale Marie-Michèle Whitlock.

L'intervenante du CALACS rappelle qu'une fois que les photos et vidéos de femmes nues sont publiés, elles en perdent le contrôle.

«Il se passera quoi avec ces images dans cinq ou dix ans. Il est impossible de revenir en arrière une fois que les photos sont publiées», soulève Marie-Michèle Whitlock du CALACS de l'Estrie.

<https://www.lequotidien.com/actualites/le-fil-groupe-capitales-medias/il-y-a-un-revers-au-success-story-sur-onlyfans-0b247c067246cdd8979a36badf768520?fbclid=IwAR25KJ1Lod12MxmvLYLrmk36ShauS6YOQnA6B2EIanbekCvVXwXyPV1BRYg>

Publication sans consentement sur Pornhub « J'ai voulu mourir »



PHOTO GETTY IMAGES, PHOTOMONTAGE LA PRESSE

Sans l'aide de deux enquêteurs du Service de police de Sherbrooke, une jeune femme aurait eu bien du mal à faire retirer des images intimes d'elle diffusées sans son consentement sur le site Pornhub.

Elle voyait enfin la lumière après des années de souffrances. Puis, son passé l'a rattrapée cruellement. Le dur et long parcours d'une jeune femme pour faire retirer des images intimes diffusées sans son consentement sur Pornhub. Et le rôle de deux enquêteurs qui l'ont soutenue.

Publié le 26 avril 2021 à 5h00

Adolescente, Catherine* a été victime d'exploitation sexuelle. Jeune adulte, elle est devenue escorte. Elle « gelait » ses souffrances à coups de roches de crack.

À 25 ans, elle était en train de se sortir de cet enfer.

Alors quand le site web Pornhub a diffusé des images intimes d'elle sans son consentement, ça l'a replongée dans « sa vie d'avant ».

Une vie qu'elle tentait à tout prix d'oublier.

Et les difficultés qu'elle a eues, malgré l'intervention d'enquêteurs de police, à faire retirer le matériel sexuel n'ont rien fait pour l'aider.

Catherine avait récemment fait une croix sur la prostitution et les drogues dures. Elle réglait ses démêlés judiciaires causés par sa consommation.

En plus d'être retournée aux études, elle s'était trouvé un boulot de serveuse dans un restaurant.

Jusqu'au jour, l'an dernier, où un ami l'a prévenue qu'il y avait une vidéo d'elle sur le site web Pornhub affublé d'un titre dégradant du style : « la plus grosse cochonne du Québec ».

Puis un cousin lui en a envoyé deux autres trouvées sur le même site. Il avait reconnu ses tatouages.

La jeune femme a senti le sol se dérober sous ses pieds.

Elle a compris que son *ex-pimp-chum* – à qui elle avait envoyé des vidéos « par amour » – les avait diffusées pour se venger de leur rupture.

« J'ai voulu mourir. C'était humiliant », lâche celle qui a accepté de raconter son histoire à *La Presse* à condition de ne pas être identifiée pour ne pas ajouter au traumatisme vécu.

Et si son père tombait là-dessus ? Son employeur ? Les semaines suivantes, elle a eu l'impression que ses clients au resto la dévisageaient. Comme s'ils la reconnaissaient.

Son témoignage fait écho à celui de trois femmes qui ont décrit plus tôt cette année devant le comité d'éthique de la Chambre des communes à Ottawa les lenteurs du site web Pornhub à retirer des vidéos d'exploitation sexuelle qu'elles lui avaient signalées. Le géant montréalais de la pornographie en ligne est plongé dans la tourmente après une enquête du *New York Times (NYT)* l'accusant d'avoir toléré sur ses nombreux sites web de la pornographie juvénile, des vidéos d'agressions sexuelles et du matériel sexuel obtenu et diffusé sans le consentement des participants. La société mère de Pornhub, MindGeek – établie à Montréal – fait aussi l'objet d'une demande d'action collective au Québec.

L'inaction dénoncée

Dans le cas de Catherine, il a fallu l'intervention de deux enquêteurs du Service de police de Sherbrooke pour que les vidéos soient retirées. Et ça a été « ardu », souligne l'un d'eux, le sergent-détective Vincent Fontaine.

« Je ne sais pas si Catherine aurait réussi à les faire supprimer par elle-même. J'ai l'avantage d'être policier, et malgré tout, il a fallu beaucoup d'acharnement et on a dû durcir le ton », résume le policier d'expérience dont le témoignage est corroboré par sa collègue, la sergente-détective Caroline Hamel.

Le 29 février 2020, il a demandé le retrait des vidéos – en fournissant les liens web – au moyen d'un formulaire disponible sur le site ; la voie empruntée par n'importe quelle victime qui voudrait faire supprimer une image. La demande est restée lettre morte et les vidéos sont demeurées en ligne.

Devant l'absence de résultat, il a rempli le formulaire plusieurs fois.



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

Vincent Fontaine et Caroline Hamel, sergents-détectives du Service de police de Sherbrooke

Le 23 mars, le policier a trouvé une adresse courriel générale où il a détaillé à nouveau sa requête. Il a échangé plusieurs courriels avec un certain « Alexander », des échanges toujours en anglais même s'il demandait de communiquer en français. Il a aussi exigé de parler à quelqu'un de vive voix. En vain.

« Dans mon dernier courriel, j'ai dû prendre un ton sans appel en insistant sur le fait que la publication non consensuelle d'images intimes était illégale au Canada et que leur inaction les rendait complices de ce crime », explique le sergent-détective.

Ainsi, ce jour-là, près d'un mois après sa première tentative, on lui attribue un numéro de requête et « Alexander » lui confirme le retrait des vidéos.

Un duo hors norme

Avec sa collègue Caroline Hamel, M. Fontaine forme un duo aux méthodes non traditionnelles depuis sept ans à Sherbrooke – plus longtemps encore, puisqu'ils patrouillaient ensemble à leurs débuts dans la police.

Non traditionnelles ? Le duo a déjà répondu à des dizaines d'annonces d'escortes sur l'internet en leur fournissant un numéro de cellulaire et un compte Messenger où il pouvait être joint 24 heures sur 24 en cas de problème.

« Dites-nous comment on peut vous aider », ont écrit les policiers. Ils se sont ainsi retrouvés à livrer des tests de grossesse à des filles paniquées à l'idée d'être tombées enceintes d'un client.

On leur prouve qu'on est là pour elles, pour vrai.

Vincent Fontaine, sergent-détective du Service de police de Sherbrooke

Catherine ne voulait pas porter plainte contre l'homme – un proxénète avec qui elle a entretenu une relation malsaine – qui avait diffusé les vidéos.

Mais elle voulait vraiment que les vidéos disparaissent. Elle a donc contacté le duo d'enquêteurs qui l'avaient déjà épaulée dans le passé. Ces derniers ont accepté de l'aider, même si ça n'allait pas déboucher sur une arrestation ou une accusation. Les policiers ont été frappés par la lenteur avec laquelle Pornhub a réagi. Dans d'autres enquêtes qu'ils ont menées, des propriétaires de sites web québécois ont collaboré avec eux dès le signalement de contenu illégal sur leur plateforme.

« D'habitude, quand on contacte un webmestre, le contenu problématique est retiré la journée même, décrit le policier. Et il nous aide à bâtir notre preuve en nous fournissant des adresses IP. »

Questionné par *La Presse*, un porte-parole de Pornhub indique qu'après « de nombreuses recherches », il lui a été impossible de retracer les premières démarches alléguées du policier pour faire retirer les vidéos le ou autour du 29 février 2020.

« Selon nos dossiers, Pornhub a reçu une demande polie du service de police de Sherbrooke le 23 mars 2020 demandant la suppression de contenu. En quelques minutes, Pornhub a répondu en demandant à l'agent de fournir les URL. Dès réception des URL, les liens ont été supprimés de Pornhub et une confirmation a été envoyée à l'agent, le tout dans les heures suivant la demande initiale », précise un porte-parole de l'entreprise dans une déclaration écrite transmise par courriel à *La Presse*.

« Pornhub prend très au sérieux les allégations de matériel non consenti, et notre politique est d'examiner ou de supprimer immédiatement tout contenu signalé via notre formulaire de demande de suppression de contenu sans poser de question », assure ce porte-parole dans sa réponse par courriel.

Temps de réaction variable

L'an dernier, le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) a envoyé 73 demandes à Pornhub pour supprimer des images considérées comme de la pornographie juvénile. La grande majorité – 90 % – a été traitée en quatre jours ou moins. Le CCPE ne passe pas par le formulaire général, mais par une adresse courriel.

« Cela dit, il est bon de souligner que les résultats que nous obtenons avec Pornhub en tant qu'organisme ne reflètent pas nécessairement l'expérience des victimes qui s'adressent directement à Pornhub dans l'espoir d'obtenir la suppression de leurs images, souligne le porte-parole de l'organisme, René Morin. En font foi les témoignages de nombreuses victimes entendues ces derniers mois ; les reportages du *NYT* sont particulièrement éloquentes à cet égard. »

Catherine craint que les vidéos ne resurgissent dans sa vie à un moment ou à un autre. Jusqu'à récemment, le téléchargement des images était permis sur Pornhub. Le site a resserré ses règles après les révélations du *NYT*.

« Et si les images ressortent dans 10 ans ? », songe-t-elle. Quand elle aura une carrière. Des enfants. « Ça fait peur, mais je n'ai aucun contrôle là-dessus. »

Intervenante au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie, Marie-Michèle Whitlock prévoit une augmentation du nombre d'adolescentes et de jeunes femmes en détresse après que des images intimes d'elles ont circulé sur l'internet en raison de l'usage accru des réseaux sociaux durant la pandémie.

Certaines vont s'isoler et refuser d'occuper un emploi avec le public, de peur d'être reconnues. Des jeunes changent d'école et même de région pour avoir la vie plus facile, observe-t-elle. « Ce n'est pas de leur faute, mais les filles se sentent coupables d'avoir envoyé la photo ou la vidéo. On travaille sur le lâcher-prise, explique l'intervenante du CALACS. Il faut qu'elles apprennent à vivre avec ça, car ça va les suivre toute leur vie. »

*** Son prénom est fictif ; son histoire ne l'est pas.**

https://www.lapresse.ca/actualites/2021-04-26/publication-sans-consentement-sur-pornhub/j-ai-voulu-mourir.php?fbclid=IwAR1UMf_1cEbwhUwkOYTEpbN5tRBHvyKOD2QdSeKw24dmqx2DfbQbuu0oWvk



27 avril 2021 3h00 Mis à jour à 13h43

Dossiers de nature sexuelle : un pas pour faciliter le processus

Les palais de justice de Sherbrooke et de Drummondville mettront en place dès le mois de mai des audiences pour la gestion de causes en matière de crimes sexuels.

Le district judiciaire de Bedford, qui couvre la région de Granby, emboîtera le pas en juin.

« C'est une initiative que nous avons décidé de mettre en place en Estrie. Nous poursuivons deux objectifs principaux, soit d'accélérer le traitement de ces dossiers et d'offrir un environnement plus serein pour les plaignants. Ces dossiers ont tendance à s'allonger dans le temps ce qui n'est pas nécessairement une bonne chose surtout lorsque ça concerne de jeunes plaignants. Il est préférable que les dossiers en matière sexuelle soient traités rapidement », explique le juge coordonnateur de la Cour du Québec en Estrie, le juge Gilles Lafrenière.

Bien qu'elle s'inscrive dans le cadre du rapport Corte-Desrosiers « Rebâtir la confiance », cette initiative estrienne avait été réfléchié avant le dépôt des 190 recommandations de ce comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale qui recommandait notamment l'implantation d'un tribunal destiné spécifiquement et uniquement à ce type de crimes.

La mise en place d'une telle instance a été recommandée en décembre 2020 par un comité transpartisan, dont faisait partie la députée solidaire de Sherbrooke Christine Labrie en compagnie de la ministre de la Condition féminine du Québec, Isabelle

Charest, et de ses collègues de l'opposition Isabelle Melançon du Parti libéral du Québec et de la péquiste Véronique Hivon.

La juge Hélène Fabi à Sherbrooke, la juge Marie-Josée Ménard à Drummondville et la juge Julie Beauchesne à Granby ont été désignées pour assurer la gestion de ces instances pour les crimes de nature sexuelle.

« Ça ne veut pas dire que seulement des juges entendront des causes en matière sexuelle. Ce type de dossier occupe une grande place dans les causes qui sont entendues en région et tous les juges seront appelés à entendre les dossiers de nature sexuelle. Ils sont tous très compétents pour le faire », signale le juge Lafrenière.

Ce sont les dossiers d'agression sexuelle, d'incitations et de contacts sexuels, d'exhibitionnisme, de pornographie juvénile et de leurre qui seront acheminés rapidement à ces journées de gestion.

Ces juges auront le pouvoir de trancher les requêtes préliminaires tels les huis clos, les ordonnances de non-publications, la personne d'assistance ou le chien d'assistance, la mise en place de paravent ou les témoignages par visioconférence.

« Ce sont des juges dédiés qui vont s'assurer de la gestion des dossiers en matière sexuelle. Ils auront le mandat de s'assurer que la communication de la preuve est complète, de trancher les litiges en cours d'audience et de rendre toutes les ordonnances nécessaires pour faciliter le témoignage des plaignants. Les dossiers en matière sexuelle seront regroupés une fois par mois immédiatement après la comparution. L'objectif demeure de fixer rapidement les enquêtes préliminaires et les procès s'il y a lieu », explique le juge Lafrenière.

La Tribune a appris que la première date pour ce type d'audience en matière sexuelle a été fixée au 17 mai prochain au palais de justice de Sherbrooke.

« Une attention particulière est portée aux dossiers en matière sexuelle pour le moment. À partir de cette expérience, nous pourrions ajouter un processus semblable pour les dossiers de violence conjugale », mentionne le juge Lafrenière.

Le juge coordonnateur signale que cette initiative est bien accueillie tant par le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) que les avocats de la défense et que ceux du directeur aux poursuites criminelles et pénales (DPCP).

« C'est un pas dans la bonne direction. Nous évitons que ces dossiers en matière sexuelle soient gérés à travers les autres crimes. On facilite aussi l'accès aux services

du CAVAC pour les plaignants », indique le président du comité des affaires criminelles et pénales du Barreau de Saint-François, M^e Benoit Gagnon de l'aide juridique.

« C'est une belle initiative pour faire avancer les choses pour les dossiers à caractère sexuel. Cette initiative s'inscrit dans l'intérêt de la justice et des victimes », ajoute le procureur-chef adjoint du DPCP en Estrie, M^e André Campagna.

<https://www.latribune.ca/actualites/dossiers-de-nature-sexuelle--un-pas-pour-faciliter-le-processus-0ccc055ad995cda484ae0bde8c2cc6a0?fbclid=IwAR213XEicupmpCu9WyXm5nEHWDvzb2YBssN0Smq-QBUJIB8hqeZerqxDa4w>

Mobilisation estrienne contre les féminicides



Le Téléjournal Estrie

Mobilisation contre les féminicides en Estrie

Radio-Canada

le 18 juin 2021

La vague de féminicides qui frappe le Québec a poussé des groupes à se mobiliser en Estrie.

Jeudi, plusieurs personnes se sont rassemblées au centre-ville de Sherbrooke pour dénoncer les violences faites aux femmes. Ce rassemblement a été organisé en moins de 48 heures.

Les participants voulaient lancer le message qu'elles ne veulent plus voir d'autres féminicides se produire, et souhaitent conscientiser la population aux vulnérabilités de plusieurs femmes.

Il faut mettre fin à toute forme de violence faite aux femmes. Le milieu de la prostitution et de l'industrie du sexe sont très violents. On y a vu des féminicides.

Une citation de : Kelly Laramée, porte-parole du CALACS Agression Estrie

L'événement visait également à honorer [la mémoire de Nathalie Piché](#), la femme de 55 ans qui a été victime du 13e féminicide à survenir au Québec depuis le début de l'année.



Les organisatrices de la vigie à Sherbrooke Madeleine, Kelly Laramée et Marie-Danielle Larocque.

PHOTO : RADIO-CANADA / ALEXIS TREMBLAY

L'accès au logement est une des stratégies, selon elle, pour aider les femmes à quitter un milieu toxique et prévenir les actes de violence.

Nous aurions aimé un engagement concret et systémique sur le terrain. Il faut aider les femmes à avoir un accès au logement pour les aider à les sortir de la pauvreté , croit Marie-Danielle Larocque de Concertation Femmes Estrie.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1802601/vigile-violence-femme-solidarite-sherbrooke?depuisRecherche=true>

Groups want less talk, more action against domestic violence

20 June 2021 at 17 h 18 min

Reading time: 30 s



(Photo : Michael Boriero)

By Michael Boriero

Dozens gathered outside Sherbrooke's city hall Thursday evening to protest the Quebec government's lack of urgency in addressing domestic violence in the province.

Last week, Nathalie Piché, a 55-year-old woman from Quebec City's Limoilou neighbourhood, was found unconscious in her apartment, showing signs of violence. She died shortly after being discovered by police. There have been 13 femicides in Quebec since January.

Her partner, 33-year-old Mimouni Noureddine, turned himself in a few hours later. He has been charged with second-degree murder. CALACS Estrie Communications Intervener Kelly Laramée said domestic violence is not slowing down, despite government promises.

<https://www.sherbrookerecord.com/groups-want-less-talk-more-action-against-domestic-violence/>



Partager
23 juin 2021 13h55

Christine Labrie: plus de logements pour moins de violence

ANTHONY OUELLET

La Tribune

Article réservé aux abonnés

Bien qu'ils peuvent sembler distincts au premier coup d'oeil, les enjeux de la violence faite aux femmes et de la crise du logement sont en fait profondément interconnectés selon la députée solidaire de Sherbrooke, Christine Labrie. Accompagnée de divers intervenants du milieu, Mme Labrie a dénoncé mercredi le manque d'action de la CAQ pour offrir des logements abordables aux femmes victimes de violence.

Ce sont non loin de 60 foyers sherbrookoïses qui se retrouvent sans logement à l'aube du premier juillet. Cette statistique, que Christine Labrie trouve affolante en soi, n'inclut pas les femmes violentées qui tentent de quitter leur chez-eux abusif. « C'est intimement lié, la crise du logement et la violence envers les femmes. Quand on crée plus de logements sociaux, ce que l'on demande à la CAQ de faire, on permet non seulement à plus de personnes de trouver un logement abordable, mais aussi à des femmes qui vivent de la violence de trouver une porte de sortie. En ce moment, ces femmes-là n'ont nulle part où aller », explique la députée.

Si ces femmes n'ont pas d'alternatives pour se sortir d'une situation de violence, c'est que les maisons d'hébergement sont débordées. « En ce moment, nous avons cinq

femmes qui sont en attente de place chez nous, dont trois qui n'ont pas réussi à trouver de logement. Elles sont donc contraintes de vivre avec leur conjoint violent. Cela s'explique par le fait que d'autres femmes qui sont chez nous ne peuvent pas partir, car elles ne trouvent pas de logements », souligne Marie-Zoé, intervenante à l'Escale de l'Estrie.

Pour garder leur place sur la liste d'attente, les femmes doivent appeler chaque deux jours. « Quand elles sont chez leur conjoint, on leur laisse un plus gros délai, dans l'éventualité où elles ne pourraient pas nous appeler à cause de la violence. Aussi, quand on sait qu'il y a des facteurs de risques imminents, on tente d'encadrer la femme, de lui donner des conseils, de l'aider du mieux qu'on peut, mais c'est plus difficile », continue Kenza, la collègue de Marie-Zoé.

Violences sexuelles

Souvent oubliées comparativement à des victimes de violence psychologique ou physique, les femmes qui vivent des agressions de nature sexuelle, comme celles sous l'emprise d'un proxénète, sont aussi durement affectées par cette crise du logement.

« C'est difficile d'avoir un chiffre exact, mais nous sommes intervenus avec une centaine de femmes dans la dernière année, ce qui est une augmentation marquée par rapport aux autres années », soutient une intervenante au CALACS-Estrie, Kelly Laramée.

« Quand elles souhaitent quitter, ces victimes, c'est dans les premières secondes qu'il faut agir. Avec le manque de logement, beaucoup de ces femmes retournent dans l'enfer de leur proxénète et des clients violents, car c'est mieux, selon elle, que de vivre dans l'itinérance », précise Mme Laramée.

Situation générale

Avec la fête du déménagement qui approche, la situation de la crise du logement en général en Estrie n'est pas des plus encourageantes. « C'est effrayant. Des gens vont peut-être être obligés de quitter la ville ou la région, de vivre dans leur voiture, chez des amis ou des parents. L'itinérance prend plusieurs formes », note Christine Labrie.

Son collègue Andrés Fontecillia, qui est responsable des affaires relatives aux logements pour Québec Solidaire, aborde dans le même sens. « Le taux d'inoccupation à Sherbrooke est de 1,3 pour cent. Déjà qu'un taux considéré correct se situe autour de 3 pour cent, le peu de logements disponibles ici ne sont pas des quatre et demi ou des cinq et demi abordables pour une famille. Ça ajoute au problème », soutient celui qui est aussi député de Laurie-Dorion.

Pour remédier à la situation, la formation de Mme Labrie et M. Fontecillia demande au gouvernement Legault plus logements sociaux abordables ainsi qu'un meilleur accompagnement des locataires dans les démarches juridiques contre des propriétaires potentiellement excessifs.

<https://www.latribune.ca/actualites/christine-labrie-plus-de-logements-pour-moins-de-violence-5097ed637fcf2705f74d7517e72407f5>



Une vigile pour dénoncer la violence sexuelle faite aux femmes

SABRINA LAVOIE

La Tribune

Article réservé aux abonnés

« Je m'affirme. Je prends soin de moi. Je choisis de continuer. » Des femmes ont partagé de touchants témoignages vendredi soir devant l'hôtel de ville de Sherbrooke dans le cadre de la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes.

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS Estrie) invitait la population sherbrookoise à prendre part à une vigile « inclusive, familiale, mixte et intersectionnelle » en soirée le 17 septembre 2021 dans le cadre de La Journée d'action contre la violence faite aux femmes (JACVSFF).

Le thème de la journée étant « Courageuses de toutes façons... à notre façon », quatre « survivantes » ont été invitées à prendre parole afin de partager leur vécu et ainsi sensibiliser la population à l'enjeu de la violence faite aux femmes.

« Toutes les survivantes sont légitimes. Elles sont uniques à leur façon. Nous voulons déconstruire le fameux préjugé de la victime parfaite, car nous savons que tout ce qu'il engendre n'est pas accessible. Toutes les survivantes sont valides dans leur

propre vécu vers le chemin de la guérison », a rappelé d'emblée Kelly Laramée de l'organisme CALACS Estrie en début de soirée.

« Le silence c'est la force des agresseurs. Alors ce soir, sortons ensemble de la culture du silence », a-t-elle ajouté.



CALACS Estrie vient en aide aux femmes et aux adolescentes ayant été victime d'agression à caractère sexuel.

LA TRIBUNE, SIMON RANCOURT

Les quatre femmes ont ainsi répondu à la question suivante : « Je suis courageuse, quand? »

Pour Fanny, le courage c'est « de respirer à pleins poumons, mais de se réveiller en pleine nuit toute tremblante et en sueurs. C'est de s'amuser avec ses amis dans la journée, mais de se rouler en boule au fond de son lit en larmes ».

« Mais surtout, c'est de rester forte et de croire en demain. De se dire que cela sera meilleur. Je serai toujours une battante. Je serai toujours la voix de celle qui ne peuvent plus crier. »

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Agression Estrie est un organisme féministe communautaire qui vient en aide aux femmes et aux adolescentes de douze ans et plus ayant été victimes d'agression à caractère sexuel.

https://www.latribune.ca/actualites/une-vigile-pour-denoncer-la-violence-sexuelle-faite-aux-femmes-99b6ec564558b61817adf96df327a9af?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR18OwmPB8eHfn5SWL65RpjVErFpghXkbp2IJZqqqIN4vJaD9QXFC7pmMQ#Echobox=1631997677

Le stress accru d'une plaignante quand un cas d'agression sexuelle est médiatisé



La médiatisation d'un dossier d'agression sexuelle ajoute un stress de plus pour une plaignante.

Marie-France Martel

le 11 novembre 2021

Si toutes les dénonciations d'agression sexuelle sont une source de stress pour les victimes, la médiatisation d'un cas, comme celui du policier du Service de police de Sherbrooke (SPS) Samuel Ducharme, représente une pression supplémentaire en raison de l'afflux de commentaires sur les réseaux sociaux.

Le CALACS

Aggression

Etrie explique qu'il faut du courage pour dénoncer une agression sexuelle, peu importe qui en est l'auteur.

Dans le cas du policier Samuel Ducharme, accusé d'agression sexuelle, la présumée victime savait qu'en portant plainte, il y aurait un poids de plus à porter puisque le dossier allait être traité par les médias.

Selon l'intervenante au dossier communications du CALACS

Aggression Etrie, Kelly Laramée, la plaignante doit

composer avec des commentaires désobligeants à son égard sur les réseaux sociaux.

Depuis que l'accusation déposée contre le policier Samuel Ducharme est sortie, la plaignante s'est fait critiquer sur les réseaux sociaux. Elle a même remis en question sa dénonciation puisqu'il s'agit d'un porte-parole du SPS occupant un poste d'autorité et plusieurs personnes ont mis sa parole en doute.

Une citation de :Kelly Laramée, intervenante au dossier communications au CALACS Agression Estrie.

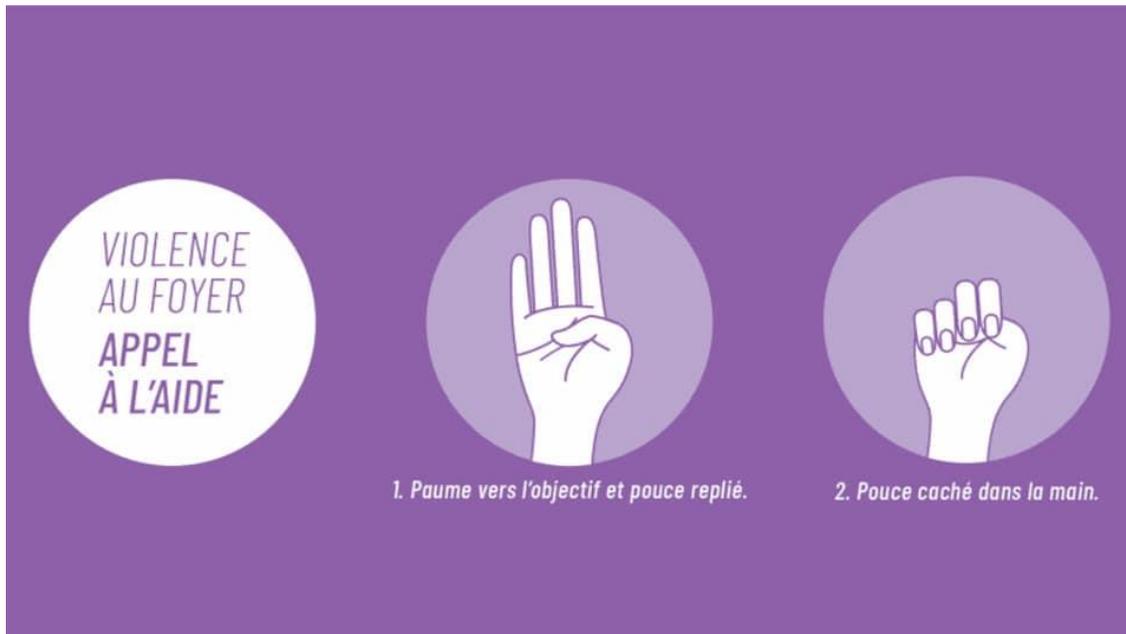
Rôle du procureur aux poursuites criminelles et pénales

Lorsque des accusations sont déposées contre l'auteur d'un crime de violence sexuelle, le rôle du procureur est de porter une attention particulière à la plaignante.

La porte-parole du directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), Me Audry Roy-Cloutier, souligne qu'il y a d'abord une rencontre avec la victime avant d'autoriser le dépôt d'accusation, et ce, pour l'impliquer rapidement dans le processus et répondre à ses questions.

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1838595/ducharme-plaignante-processus-calacs-agression-sherbrooke?fbclid=IwAR2BVxamZvzdHwPD107QEx2mzB87_O2CnhTU-ewTLIsHhtGD3-Vum5iTFEs

Un signe de la main popularisé sur TikTok par deux Magogoises sauve une adolescente



Le signe de la main « appel à l'aide », conçu par la Fondation canadienne des femmes, a été popularisé sur les médias sociaux.

Radio-Canada

le 12 novembre 2021

Un signe de la main servant à appeler à l'aide a été popularisé sur TikTok dans une vidéo qui a été vue plus de 10 millions de fois. Créée par deux femmes de la région pendant la pandémie, la vidéo a permis à une [adolescente américaine d'échapper à son ravisseur cette semaine](#).

Florence Olivia et Marie-Emmanuelle Genesse, deux sœurs, sont toutes deux originaires de Magog. Elles sont chercheuses et s'intéressent à la question de la violence faite aux femmes. Dans un objectif de démocratisation, elles ont décidé de partager du contenu militant sur TikTok et Instagram.

Dans le lot, elles ont filmé une vidéo dans laquelle elles montrent un geste de la main créé par la Fondation canadienne des femmes afin de demander à l'aide en cas de violence. Ce geste consiste à plier le pouce dans la paume, avant de replier ses autres doigts dessus pour former un poing.

La vidéo est rapidement devenue virale. Des mois plus tard, elle a prouvé son efficacité. Une jeune femme victime d'un enlèvement en Caroline du Nord a en effet été secourue grâce à ce signe de la main, qui a été reconnu par un passant la semaine dernière.

Pour les Magogoises, il s'agit d'une preuve que ce type de contenu peut faire une différence.

Pour nous, c'est vraiment le plus beau cadeau qu'on aurait pu imaginer dans le sens où pourquoi on fait ça, c'est qu'on veut vraiment mettre notre recherche dans le milieu pratique. Derrière toutes les statistiques, ce sont de vraies vies, de vraies personnes qui vivent ces expériences-là [de violence]. Tout le monde a un rôle à jouer pour combattre la violence conjugale, explique Florence Olivia Genesse.

Un réseau propice au partage de gestes militants

Une personne sur trois reconnaîtrait aujourd'hui ce signe de la main, selon la Fédération canadienne des femmes.

Selon la consultante en communications numériques et en réseaux sociaux Nellie Brière, la vidéo créée par les deux Magogoises serait parfaitement adaptée à la plateforme TikTok, qui regroupe de nombreux mouvements militants.

Sur TikTok, il y a une tendance qui est de partager des trucs et des mini-apprentissages. [...] En plus, ça participe à une mouvance féministe d'une certaine manière, parce que c'est une espèce de solidarité avec ces femmes-là qui sont victimes de violences, donc c'est devenu extrêmement viral, explique Mme Brière.

La popularité du signe de main pourrait cependant constituer une arme à double tranchant, selon le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS) Estrie. Les agresseurs risquent en effet de reconnaître le signe de détresse.

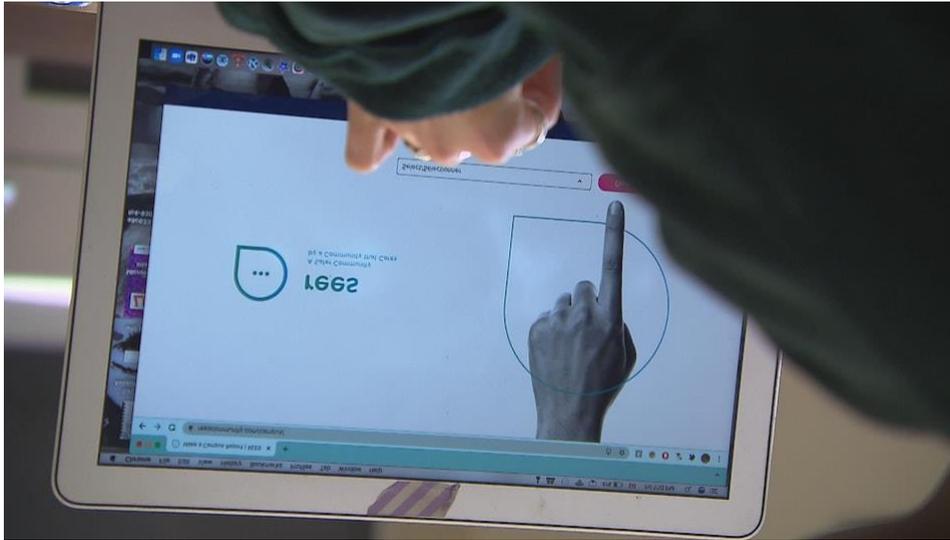
La violence pourrait se retourner contre la victime. Aussi, on sait que ça prend un énorme courage pour dénoncer et pour aller chercher de l'aide. Ça se peut que la victime ne veuille plus aller chercher de l'aide par la suite si l'agresseur est au courant de ses stratégies et des moyens qu'elle peut utiliser. Ça peut vraiment la mettre plus en danger, craint Kelly Laramée, intervenante au CALACS

Des intervenants rappellent toutefois que si le signe devient trop connu, un autre pourrait éventuellement être popularisé pour le remplacer.

Avec les informations de Katy Larouche

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1839547/tiktok-geste-main-viral-video-violence?fbclid=IwAR0xQLuYBzFfi9IT4VYsiACENU85CizGFIL29-zLwFnVbstbheJd76fr-Og>

Bishop's offre une plateforme pour signaler les gestes de violence sexuelle



L'Université Bishop's est maintenant inscrite à la plateforme REES, qui permet de dénoncer des agressions sexuelles.

PHOTO : RADIO-CANADA

Radio-Canada

le 18 février 2022

Les gestes inappropriés de nature sexuelle survenus à l'Université Bishop's peuvent maintenant être signalés en ligne sept jours sur sept, à toute heure du jour ou de la nuit. L'établissement lance une application en partenariat avec la plateforme REES, qui signifie en anglais « Respect, Educate, Empower Survivors » ou « respecter, éduquer et donner une voix aux survivants » en français.

La plateforme comprend plusieurs options de déclaration d'incidents. Les victimes peuvent choisir d'impliquer la police ou non dans leurs démarches. Il est également possible de signaler un événement directement sur le site Internet de l'organisme REES. Nous sommes engagés dans la prévention des violences sexuelles et dans la diminution des obstacles reliés aux signalements de violences sexuelles. Nous encourageons les membres de notre communauté à se familiariser avec ce nouvel outil, qui se veut un complément à nos politiques et à notre réseau de soutien, a indiqué le recteur de l'Université Bishop's, Michael Goldbloom. L'Université sherbrookoise est le premier établissement d'enseignement postsecondaire au Québec à adhérer au programme REES. La coprésidente du comité de la culture sexuelle de l'Université, Georgia LaPierre, ainsi que ses collègues ont milité pour que l'outil soit offert à Bishop's. Plusieurs autres universités au Canada l'ont déjà adopté.

« Je pense que pour les survivantes de violences sexuelles, ça va être plus facile pour qu'elles ou ils disent leur histoire »

— Une citation de Georgia LaPierre, coprésidente du comité de la culture sexuelle de l'Université Bishop's

Elle souligne que la plateforme permet aux victimes de porter plainte dans un endroit où elles sont confortables. Tu peux avoir tes amis avec toi, tu peux être chez vous, et si tu veux faire une plainte formelle avec l'Université, tu peux commencer avec REES et faire le reste du processus en personne avec quelqu'un.

Les plaintes peuvent aussi être envoyées de manière anonyme. Même les plaintes anonymes peuvent faire avancer les choses sur le campus, selon Mme LaPierre.

Il n'y a pas de nom, mais on sait ça s'est passé où et ce qui s'est passé. L'Université peut ajouter de la sécurité, ou plus de lumières, explique-t-elle.

Un outil supplémentaire

D'autres outils étaient déjà en place à l'Université Bishop's pour prévenir la violence sexuelle, soutient Sonia Patenaude, la gestionnaire des communications de l'établissement scolaire. Cette plateforme-là a été une recommandation du comité de culture sexuelle du campus. Ils cherchaient une plateforme anonyme, sans avoir à parler à quelqu'un directement. Ça donne une autonomie aux victimes de le faire au moment où elles le veulent, à l'endroit où elles le veulent, indique-t-elle. Cet outil permet aussi aux étudiants venant de l'extérieur de l'Estrie d'apprendre à connaître les ressources qui leurs sont offertes. Les personnes qui s'identifient comme femme peuvent avoir accès aux services du CALACS [Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel] pour les agressions qu'elles ont vécues. Les hommes peuvent aller au SHASE [Soutien aux hommes agressés sexuellement Estrie] [...] Le CAVAC [Centre d'aide aux victimes d'actes criminels] aussi pour tout ce qui est démarches en lien avec un acte criminel, rappelle Kelly Laramée, porte-parole du CALACS agression Estrie.

Pas une réaction



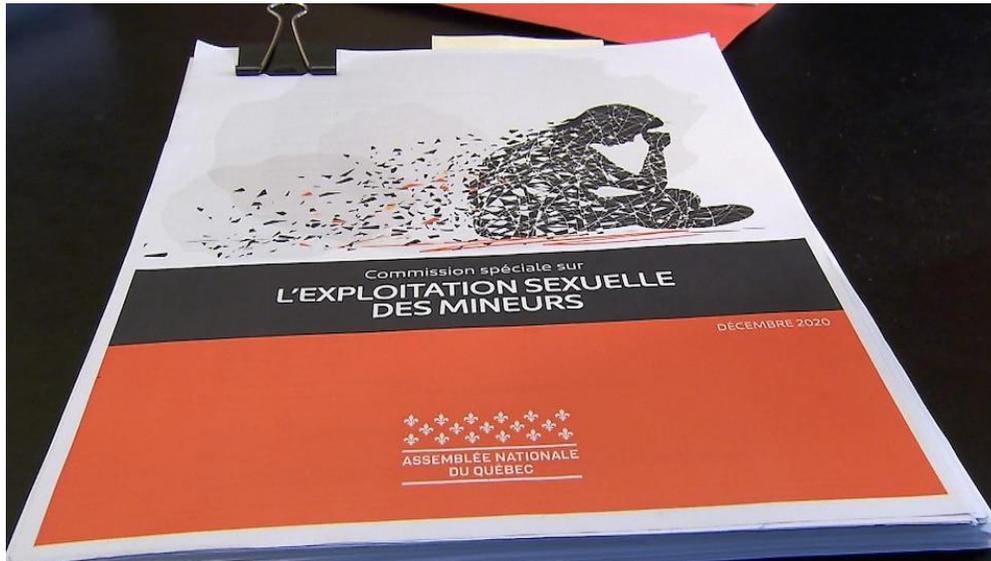
Des centaines d'étudiants se sont rassemblés en novembre pour dénoncer les violences sexuelles. (archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / EMY LAFORTUNE

En novembre 2021, des étudiants [avaient dénoncé de manière anonyme « l'inaction » de l'Université](#) lors de plaintes d'agressions sexuelles et avaient organisé une marche pour dénoncer les violences sexuelles. Le comité de la culture sexuelle avait souligné que l'établissement n'offrait pas suffisamment de soutien aux victimes. L'Université avait alors soutenu qu'elle avait pris des actions concrètes et souhaitait mettre en place d'autres outils pour alléger la tension et continuer à soutenir les étudiants. L'Université Bishop's assure toutefois que la réflexion pour la mise en place de l'outil REES était bien entamée avant les manifestations de novembre. Ce n'est pas une réaction, c'est un processus qui a duré plusieurs mois, indique Sonia Patenaude. Georgia LaPierre croit tout de même que les manifestations ont sans doute poussé l'Université à agir plus rapidement. D'après un sondage mené en 2019 par Statistique Canada, 71 % des étudiants de niveau postsecondaire ont été témoins ou victimes de comportements sexualisés non désirés au cours d'une année, et moins d'une personne sur 10 a rapporté un tel événement.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1863175/application-agression-sexuelle-sherbrooke-universite?depuisRecherche=true>

Une semaine thématique pour lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs



La commission sur l'exploitation sexuelle avait déposé un rapport alarmant (archives).

PHOTO : RADIO-CANADA

Radio-Canada
le 1 mars 2022

Le CALACS-Agression Estrie mène une série d'actions virtuelles dans le cadre de la première Semaine nationale de la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs.

Cette semaine thématique prendra fin le 7 mars.

Cet événement fait notamment suite à une recommandation issue [du rapport de la Commission spéciale dédiée à cet enjeu, rendu public en décembre 2020](#).

L'intervenante responsable des communications du CALACS-Agression Estrie, Kelly Laramée, explique que l'organisme avait participé à la Commission en déposant un mémoire.

L'exploitation sexuelle concerne tous les échanges de services sexuels contre de l'argent. Ça va de la prostitution de rue, aux escortes, à la pornographie, aux salons de massage ou à l'échange de photos, explique Kelly Laramée.

Elle souligne que l'échange d'un loyer ou de stupéfiants contre des services sexuels peut aussi être de l'exploitation sexuelle.

Un amoureux qui a besoin d'argent et qui demande à sa conjointe d'offrir des services sexuels est de l'exploitation sexuelle, signale Kelly Laramée.

Elle signale que ce sont les jeunes filles qui sont les plus à risque.

« Plus du deux tiers des victimes sont des jeunes filles de moins de 18 ans. »

— Une citation de Kelly Laramée, CALACS- Agression Estrie

Une jeune fille qui va faire une fugue et qui va consommer des stupéfiants est plus à risque. Les réseaux sociaux peuvent devenir un piège pour avoir une plus grande communauté sur Internet, signale Kelly Laramée.

L'isolement, les changements de personnalité ou de milieu de vie peuvent être des signes qu'une adolescente plonge dans l'exploitation sexuelle.

Les changements d'apparence physique sont aussi des signes qui doivent être observés. Il y a beaucoup de conséquences physiques et des complications psychologiques ou sexuelles. Elles peuvent subir un choc post-traumatique. C'est un milieu qui amène des conséquences sur plusieurs plans, mentionne Kelly Laramée.

Des publications sur les réseaux sociaux pour déconstruire certains mythes et préjugés seront aussi faites par le CALACS-Agression Estrie pendant la semaine.

À la fin de l'événement, une plateforme en ligne sera lancée pour en apprendre davantage sur l'exploitation sexuelle dans six régions du Québec.

Il y a des ressources, et c'est possible de s'en sortir, affirme Kelly Laramée.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1865629/pornographie-juvenile-escorte-massages-calacs?fbclid=IwAR05ccqWm5cZnG7Xdtz8Scxc79DMXgQP1o5Z4Vh5TIdVPPUegu6hnHpcNrI>

L'exploitation sexuelle «C'est pas un jeu»

BENOIT CHEVALIER - JOURNALISTE

vendredi 4 mars 2022 - 9h47



IStockphoto.com/nixki

Un échange sur les réseaux sociaux, un verre, l'espoir de cadeaux ou d'argent facile, les pièges menant à l'exploitation sexuelle des jeunes sont nombreux et plus difficiles à voir qu'on ne le croit en cette journée de sensibilisation. Les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) lancent une campagne de prévention auprès des femmes de 14 à 25 ans.

La thématique qui a pour nom «C'est pas un jeu» raconte l'histoire vécue de trois jeunes filles, dont une adolescente de 12 ans qui s'est retrouvée dans l'enfer de la prostitution après avoir vécu une agression sexuelle. Près du tiers des victimes de proxénétisme et d'exploitation sexuelle ont moins de 18 ans selon l'intervenante du CALACS Kelly Laramée:

« Depuis la pandémie, les jeunes passent beaucoup plus de temps sur leurs écrans et deviennent encore plus vulnérables au recrutement et à l'exploitation sexuelle. »

Sauriez-vous reconnaître les signes qu'une adolescente pourrait se trouver dans les griffes d'un proxénète? Voici une entrevue avec l'intervenante Kelly Laramée du CALACS Estrie:

<https://www.iheartradio.ca/rouge-fm/rouge-fm-montreal/nouvelles/l-exploitation-sexuelle-c-est-pas-un-jeu-1.17282490>

